

SORTIE MAISONS PAYSANNES DES DEUX-SÈVRES A LA PEYRATTE (79)

SAMEDI 07 SEPTEMBRE 2019



Arrivés en car ou en voiture personnelle, parfois en covoiturage, nous sommes 71 adhérents de Maisons paysannes réunis au pied de la croix hosannière de La Peyratte, sur la place des Marronniers, pour partir à la découverte du patrimoine de la commune, guidés par Monsieur Gérard CAILLEAUD.



Les participants à la sortie au départ de la visite du village.



La place des Marronniers.

La Croix Hosannière.

Construite au XII^e siècle, comme l'église, la Croix Hosannière de l'ancien cimetière déplacé en 1852 est l'œuvre des moines de Talmont. Classée monument historique en 1890, c'est l'une des plus belles et des plus hautes du département (12 mètres) y compris l'emmarchement circulaire sur lequel elle se dresse.

Elle est composée de quatre colonnes semi-engagées, taillées dans le granit du pays. Au sommet, elle se termine par une croix* enchâssée dans un cercle ce qui la distingue des lanternes des morts comme il en existe encore dans des cimetières du Poitou-Charentes, au sommet desquelles, on hissait la nuit à certaines dates, une torche ou une lampe pour rappeler le souvenir des morts ou guider des pèlerins égarés...

Croix Hosannière signifie "recevoir des couronnes d'hosanne, c'est-à-dire des couronnes de buis sacré". On se rendait en procession au pied de ce monument, le jour des Rameaux, à la Fête-Dieu ou encore le 15 Août pour y célébrer la messe en plein air. Posé dans l'emmarchement, un autel massif est orienté vers l'Est. L'autel est constitué d'une longue pierre plate, en roche sédimentaire de l'ère tertiaire en provenance certainement de la région de Thénézay située à 10 km vers le Nord-est.

Si vous cherchez bien, la croix d'origine est toujours visible scellée dans le socle de l'autel depuis 1927.

** jadis, la croix de granit qui n'était pas entourée d'un cercle a été modifiée en 1903 (ou 1905). Ce serait en 1927 que la croix actuelle a remplacé la croix d'origine, aujourd'hui scellée dans l'autel.*



La croix d'origine scellée dans le socle. (Photo G.C.)

L'Église "Notre Dame".

La date précise de la construction de l'Église de Notre-Dame de La Peyratte n'est pas déterminée mais se situe certainement au début du XII^e siècle, vers 1100. D'après un document relatant en 1140 "*la remise publique d'une dette dans l'église, en présence du prieur Aimeri Moreau*", on peut penser que l'église était bien achevée. Elle est l'œuvre des moines de Talmont qui sont venus établir un prieuré à La Peyratte aux environs de 1070. Certains documents avancent la date de 1039, date à laquelle le comte Guillaume de Parthenay qui tenait la terre de La Peyratte de ses ancêtres, la donna à l'abbaye de Saint-Jean-d'Angély qui la donna au seigneur de Kadelon, seigneur de Talmont, qui lui-même la donna à l'abbaye de Talmont lors de son mariage avec Ameline, la fille de Guillaume. Les biens comprenaient la terre de La Peyratte, une chapelle, une fontaine et le droit de pêche dans le Thouet et les étangs.



Le groupe devant l'église de La Peyratte.

L'Eglise de Notre-Dame retient l'attention par son caractère d'authenticité marqué par la rigueur et la sobriété. Austère, elle est typique du pur art roman gâtinais. C'est une des rares églises à avoir traversé neuf siècles sans trop de dommages. Elle a été classée monument historique en 1913.

Au début de sa construction, c'est un long rectangle massif de 35 m x 6 m avec trois contreforts collés sur chaque face qui lui confèrent un aspect fortifié : une seule nef orientée Est-Ouest (la lumière vient d'Orient, terre de naissance du Christ), trois étroites fenêtres telles des meurtrières sur la façade sud et une seule du côté Nord (il faut réduire le froid).

C'est une église prieurale qui comportait des stalles de bois très sobres, une dizaine de chaque côté du chœur, séparées du reste de l'église par des grilles de fer sculptées, comme les bancs à droite de la porte d'entrée. Ces grilles ainsi que les bancs auraient été fabriqués à la fin du XVII^e ou au début du XVIII^e siècle, à la forge à fer de La Peyratte. Les stalles, les grilles, la chaire ainsi que les grilles servant de table de communion en bas du grand autel ont été enlevées en 1974 lors du nettoyage de l'église. Il en fut de même pour l'autel consacré à Sainte Radegonde qui avait été inauguré en 1857. Une tribune existait également au fond de l'église.



Bancs sculptés, en fer. (Photo G.C.)

L'abside ou chevet de l'église est plat, orné de vitraux offerts par des familles de communiantes en 1924 et 1933 (les dates sont inscrites dans les vitraux). De chaque côté de l'autel, deux niches sont creusées dans la pierre ; celle de droite contient le tabernacle, l'autre à gauche, témoigne de la présence divine par la lampe rouge allumée. A gauche du transept, une petite porte était la porte d'entrée des moines venant de leur prieuré. Au sol, des inscriptions sur des dalles révèlent les noms de personnages importants enterrés là. En 1852 (ou 1853), le cimetière a été transféré à une centaine de mètres ; à cette occasion, une vingtaine de dalles ont servi à repaver l'église venant compléter la trentaine de dalles déjà en place depuis de nombreuses années.



Le retable à ailes.



Le retable à ailes classé en 1979. (Photo G.C.)

Le superbe **retable à ailes** du maître autel, adossé au mur du chevet, mérite attention. L'œuvre classée en 1979 a été restaurée en 1990-1991 par un maître ébéniste, restaurateur d'objet d'art. La beauté de ce tabernacle doré a été relatée dès 1695 lors d'une visite de l'archiprêtre dans la paroisse. Son origine date, semble-t-il, du début du XVII^e siècle et sa destination probable était la chapelle des Capucins de Saint-Martin de Ré mais son auteur, le sculpteur parthenaisien Claude Laumosnier, n'en a jamais fait la livraison. Comment est-il arrivé dans l'église du prieuré ? Provenait-il du monastère des Capucins de Parthenay édifié entre 1620 et 1642 ? Serait-il arrivé à La Peyratte, grâce à la générosité de Charles de la Porte, seigneur de la Meilleraye et propriétaire de la forge à fer ?

Le meuble est large de 4m x 3 m de hauteur, en bois de chêne et de noyer, peint et doré. Le premier gradin est orné de rinceaux (enroulements) de feuillage et de fleurs, interrompus au centre par un motif ovale enfermant un miroir. Le deuxième gradin est en retrait, approfondi au centre pour servir de support au tabernacle. Le décor alterne bouquets et rinceaux de feuillages. Le corps du tabernacle semi-circulaire et les ailes droites sont de même hauteur. Le décor des colonnes est fait de branches de chênes entrecroisées au feuillage stylisé, accompagné de grappes de fruits, de palmes nouées en croix par un ruban. Une corbeille de fleurs est posée sous la porte du tabernacle. Sous chaque colonne, il y a une fleur ou une palme. Le fût des colonnes est revêtu de pampres et surmonté d'un chapiteau corinthien.

Le dais d'exposition mesure 1,80 m de hauteur. A son sommet, le dôme est couronné d'un globe surmonté d'une croix. Il est soutenu par quatre colonnes torsées, habillées de feuilles de laurier. Le décor du fond du dais est constitué de deux bras, l'un nu, l'autre habillé. Ils sont entrecroisés et surmontés d'une croix. Les deux mains portent des stigmates. Il s'agit là, de l'emblème héraldique des couvents franciscains : le Christ et Saint François. Chacune des ailes porte un cartouche reliquaire ; à gauche, les reliques de Saint Bénigne et Venturinus ; à droite, celles de Sainte Candide.

Entre les colonnes, les cinq panneaux portent aux angles des feuilles d'acanthé et des branches de chêne nouées avec des rubans.

De gauche à droite :



"**La Naissance de Notre-Seigneur**", sous le regard de deux angelots dont l'un tient une banderole portant l'inscription "*Gloria in excelsis*". La Vierge présente son divin enfant à trois bergers ; deux ont posé leur chapeau et leur bâton à terre et sont agenouillés ; le troisième, curieusement, enlace la tête du bœuf. Témoins de la scène, un enfant est présent au côté de Joseph qui rend grâce au ciel en levant les yeux.



"**La Visitation de la Vierge à Sainte Elisabeth**" ; les deux femmes chaussées de sandales s'enlacent tandis que Joseph, la main droite appuyée sur un bâton, porte la gauche à son chapeau. Un chien, étonné, assiste à la rencontre.



La porte du tabernacle représente un "**Sauveur, le Christ et les pèlerins d'Emmaüs**" ; la dernière scène se déroule devant une auberge à l'enseigne du croissant dont la croisée est minutieusement représentée avec à l'arrière-plan, une colonne et les remparts de la ville. Le Christ est le seul des trois personnages à ne pas porter de sandales. Il bénit une miche de pain qu'il saisit de l'autre main, au grand étonnement de ses compagnons.



Sur le côté droit du tabernacle, "**le Mariage de la Vierge**" ; on y voit une colombe qui voltige dans les nuages. Joseph tient à la main une baguette fleurie. La Vierge y est représentée, jeune et soumise. Un grand prêtre juif est bizarrement costumé en évêque.



Sur l'aile droite, "**l'Adoration des Mages**" ; Joseph est derrière la Vierge debout tenant Jésus dans ses bras. L'un des trois mages s'apprête à offrir son coffret d'or alors que les autres mages, à genoux, ont posé leur couronne sur le sol pour présenter une coupe d'encens et un vase de myrrhe. L'étoile qui leur a servi de guide brille au firmament, à droite de la scène.

(Photos G.C.)

La porte du tabernacle est à plancher tournant, c'est-à-dire qu'on peut le faire pivoter à l'intérieur même du meuble comme dans un tour, son revers ayant la forme d'une niche ; le tabernacle peut alors servir à l'exposition d'un ostensor. Enfin, à gauche de l'autel, une statue en bois, formée de trois tronçons sculptés et emboîtés représente un moine franciscain : Saint-Félix. ►



Les deux chapelles latérales qui forment le transept sont de construction postérieure à la nef. Celle du Sud, de style gothique, date du XVII^e siècle ; elle est dédiée à la Vierge. Sur son autel en granit, dans la niche, trône une très belle statue en bois de la Vierge tenant l'enfant Jésus. La chapelle du Nord est de construction encore plus postérieure, probablement au XIX^e siècle quand l'agrandissement de l'église a été décidé. Elle abrite un autel en bois doré et dans la niche se trouve une statue de Saint-Roch accompagné de son chien. Dans une châsse repose les reliques du Saint qui étaient portées chaque année en pèlerinage jusqu'à une statue de Saint-Roch située à la croisée du chemin de Moulin Neuf sur le chemin de Puyrajoux. Ce pèlerinage qui attirait des foules nombreuses au siècle dernier avait lieu chaque année, le dimanche suivant le 15 Août. Il a cessé aux environs de 1960.



Chapelle nord, dédiée à Saint Roch.



Chapelle sud dédiée à la Vierge.

La nef.



Les deux portails sont à voûtures et berceaux brisés. Celui du fond, à l'Ouest, s'ouvre sur une façade classique bien romane, surmontée d'un pignon triangulaire souligné d'une corniche. Le portail Sud (sur la place) est à berceau brisé à deux rouleaux sur colonnettes de chapiteaux décorés de feuillages ; il a été longtemps précédé d'un rustique "balet" (sorte de préau) qui fut démoli en 1920. Une bretèche au-dessus du portail Sud ainsi qu'au-dessus de la porte des moines, à l'extérieur, renforce l'idée d'une église fortifiée.



Le portail ouest.



Le portail sud.

Le clocher est presque plat et presque carré (6x7x17 m). Il est situé à la croisée du transept sur la dernière travée. Jadis, les grosses cordes pendaient là, derrière la chaire, en attendant d'être tirées par le sacristain ou les enfants ravis d'être soulevés et emportés par le balancement des cloches. La sonnerie est maintenant électrifiée et l'angélus retentit trois fois par jour. Conçu pour recevoir quatre cloches, le clocher n'en abrite que trois actuellement.

A l'extérieur, des faisceaux de colonnettes allègent l'aspect trapu du clocher et dans chaque compartiment s'ouvre une fenêtre en plein cintre. Au dessous de la toiture du corps de l'église et sur les quatre faces du clocher, des modillons soutiennent les blocs de pierre



Le clocher (Photo G.C.)

rectangulaires. Ils représentent des visages, des formes plus ou moins grimaçantes, des têtes d'animaux sauvages, tous issus dit-on de l'humour instantané des sculpteurs qui s'inspiraient soit des habitants soit des compagnons bâtisseurs. C'était à l'époque une des rares façons de pouvoir représenter la vie du village et de ses habitants. A l'intérieur de l'église, les tableaux représentant les quatorze stations du Chemin de Croix sont des peintures à l'huile installées en 1854 mais leur auteur est resté inconnu.

Le château de Payré.



Érigée vers le IV^e siècle, au sommet d'une butte dominant le Thouet et un passage à gué, la première forteresse du Châtelier-Payré, antérieure peut-être à la naissance du bourg voisin de la Peyratte, a été remplacée au Moyen-Âge par un château aux deux corps de bâtiments en équerre percés de hautes fenêtres jadis à meneaux.

La façade sur la cour possède une élégante porte de style pré-Renaissance et deux grosses tours flanquant l'arrière de la vieille demeure aux toits coiffés de tuiles rouges. Façades et toits sont à l'Inventaire Supplémentaire des M.H.

Payré a conservé dans ses vastes pièces, aux poutres apparentes, de belles cheminées et un escalier de granit.

Sur la gauche, les murs de la chapelle du XIV^e siècle, classée Monument Historique, ont conservé des traces de fresques évoquant la Cène, Saint Sébastien et Saint Pierre. A sa charpente sculptée s'ajoutent une baie dont les meneaux flamboyants ont été murés, une arcade en arc elliptique et des colonnes à piédroits.

Depuis le premier connu de ses seigneurs, Jean, également seigneur de Soulièvres et de la Coudrelle d'Aubigny, les Guichard ont, pendant plus de quatre siècles, possédé Payré qui était le fief de la baronnie de Parthenay. Certains d'entre eux combattirent vaillamment aux côtés des Parthenay-Larchevêque. En 1568, en son château de Payré, Jean VI Guichard, gentilhomme ordinaire de la chambre du roi, épousa Marie de Bourbon-Lavedan, dame d'honneur de la feuë reine, en présence du prince de Navarre. Outre de somptueux cadeaux, l'époux reçut 3000 livres et son cousin le roi offrit 1000 livres à la jeune mariée.

Plusieurs Guichard se firent les zélés propagandistes de la religion réformée. Lorsqu'en 1663 les prêches furent interdits à Parthenay, c'est à Payré que les pasteurs Paumier et Pierre Pineau vinrent exhorter leurs coreligionnaires. Peu après le départ de ce dernier pour la Hollande du fait de la Révocation de l'Édit de Nantes, en 1681, Payré fut envahi par les soldats du roi, cependant que Jean Guichard était enfermé au fort de Pignerol.

Mis en vente pendant la Révolution comme bien national, Payré fut acquis, en 1794, par la fermière du domaine, une dame Baubeau. Possédé plus tard par divers propriétaires, Payré a été acquis en 1997 et est depuis réaménagé et restauré au plus près de ce qu'il fut au XV^e siècle en maison d'habitation par sa propriétaire.



Le porche d'entrée du château de Payré.



M. Sapkas-Keller rencontre les propriétaires du château.



Le puits dans la cour.



Un rosier pour habiller les vieux murs.



L'élégante porte pré-Renaissance.



Le groupe, dans la cour, écoute les explications.



Toujours attentifs, nous faisons le tour du château.



L'intérieur de la chapelle.

Surplombant la vallée, le château de Payré se voit très bien de la petite route qui conduit à Fumailles.

Le moulin de Fumailles.



En face du château, de l'autre côté de la rivière, nous nous rendons au moulin de Fumailles dont l'origine remonterait au XII^e siècle.

Proche de La Peyratte, dans un cadre agréable mais difficile d'accès pour le bus, le vieux moulin au bord du Thouet a conservé sa roue à aubes. Nous avons pu visiter l'intérieur. Le moulin n'est plus en service depuis plusieurs années, une remise en état de la roue serait nécessaire.

En contournant le moulin, nous allons sur la chaussée empruntant une passerelle au niveau d'un empellement : la pierre qui sert de pont a la particularité d'être sculptée, mais cette décoration n'est pas visible car située sur la face cachée de la pierre. La sculpture représente un marteau appelé "têtu" et un coin : ce sont des outils indispensables pour les tailleurs de pierre. D'où vient cette très vieille pierre sculptée, placée là au cours de la moitié du XVIII^e siècle pour réaménager le moulin et ses alentours ? Proviend-elle du cimetière, lors de son déplacement en 1853 ? Ou était-elle placée sur un site, indiquant une carrière au Moyen-Âge ou même antérieurement ? Le secret est bien gardé.

A côté du moulin, une ferme de produits régionaux produit un fromage de chèvre réputé, *le fumaillou*, et permet de découvrir les animaux de la basse-cour ainsi que les fameux baudets du Poitou.



Jardin en permaculture.



Les visiteurs écoutent les explications du maître des lieux.



Le mécanisme du moulin ; les colonnes sont des fûts de canons provenant probablement de la Forge à fer.



A l'étage, l'installation est complète.

Après le déjeuner pris dans la salle des associations, nous partons vers le Pont-Buret : nous ne nous y arrêtons pas mais M. CAILLEAUD, notre guide, va satisfaire notre curiosité en retraçant l'historique durant le trajet en bus.

Le Pont-Buret ou l'étang "Bure" ?

Le mot "Bure" serait peut-être à l'origine du nom de ce lieu. Il y a deux significations au mot "Bure". L'habit que portaient les moines et un puits vertical au fond duquel étaient creusées deux galeries permettant l'évacuation de l'eau au moment des pêcheries.

Les récits anciens nous disent que vers la fin du XI^e siècle, le chevalier de Kadelon, gendre du seigneur Guillaume de Parthenay, lui-même fondateur de l'abbaye de Sainte-Croix à Talmont-Saint-Hilaire en Vendée, devint, au décès de son beau-père, seigneur de Talmont. Il fit alors don, aux moines de l'abbaye, d'une chapelle, d'un pré à fontaine situé au cœur du bourg et nommé du mot latin "Fanulis" (*chapelle, petit temple*), de terres et droit de pêche dans le Thouet et les étangs de La Peyratte.

C'est vers 1150 que les moines construisirent à la place de la chapelle l'église actuelle, puis, attenant à l'église, le prieuré.

Au cours du Moyen-Âge, le commerce du poisson avait pris une telle ampleur que les seules pêcheries du Thouet et des étangs ne suffisaient plus à satisfaire les marchés médiévaux de Parthenay et de ses environs. C'est alors que les moines se mirent à faire un inventaire des points d'eau. Ils battirent la campagne à la recherche d'un lieu qui leur serait propice à recevoir une grande quantité d'eau. Ce point d'eau leur servirait alors de réserve pour les poissons. Un site assez proche du prieuré, celui de La Folatière, fut retenu.

Les moines bâtisseurs se mirent à l'ouvrage en construisant une digue longue d'une petite centaine de mètres et d'une hauteur avoisinant les sept mètres. Elle est toujours là, coiffée par le chemin de randonnées. Au Moyen-Âge, cette digue devait être plus haute que maintenant ; sa retenue d'eau dépassait alors les vingt hectares, ce qui en faisait le plus grand réservoir de la région. Il est toujours visible sur le plan cadastral napoléonien. "L'étang Bure ?" appelé maintenant Pont Buret.

Aucun document n'a été trouvé concernant l'origine du nom Buret. Les deux significations du mot "bure" sont exactes. On pourrait alors laisser cours à son imagination et penser que le nom actuel de Buret ait pu être déformé au cours des siècles.

Nous arrivons rapidement à la ferme de La Pionnière.

La Pionnière et ses artisans de la terre.

La Pionnière, au nord-est de la commune, est à la fois le plus important et l'un des plus anciens hameaux de La Peyratte.

En 1230, les habitants du village, en échange des divers droits qui leur étaient concédés dans les pâturages, brandes et forêts du voisinage, devaient au seigneur de Parthenay un homme armé pour assurer le guet et monter la garde au château.

Des fours s'y allumaient dès le XV^e siècle. Payée quatre sols la charge de cheval ou de mulet, la chaux que l'on y produisait servit à la remise en état du château de Parthenay, important chantier que fut chargé de surveiller l'avocat Paul Payen, seigneur de La Commaillère.

Vers 1545, Jean de l'Isle et Catherine Gardien, sa femme, firent bâtir à La Pionnière une chapelle placée sous le vocable de Saint Sébastien. Ils y instituèrent deux messes par semaine. Elles étaient dites, en 1598, par messire Branchereau, de La Ferrière. Il percevait de ce fait les revenus de la chapelle que possédait, en 1695, un sieur Pothin de Thouars.

Vers 1600, la maison de maître était habitée par Simon Gardien, notaire royal. Son corps repose dans l'église de La Peyratte.

Tuiliers et potiers œuvrèrent pendant plusieurs siècles dans le village, cependant que des potiers - d'aucuns y exerçaient les deux métiers à la fois - fabriquaient des cuves à lessive, des saloirs alors très usités pour la conservation de la viande, des pots de toutes dimensions et quelques autres ustensiles ménagers. L'argile utilisée provenait des alentours du village, du bois de Hérisson à Lhoumois ou de la commune d'Oroux.

Louis et Honoré Philippon, Charles et Barthélémy Méteau, Jacques Joubert, Jacques Chapeau, Jacques Piché, Jacques Guichet, André Coutant et René Gris exercèrent à La Pionnière de 1770 à la fin de la Révolution leur métier de potiers de terre.

En 1859, il s'y fabriquait annuellement plus de six cents charniers vendus dans les Deux-Sèvres ou expédiés dans les Charentes et en Vendée.

En 1805, le four à chaux et les tuileries-briqueteries y occupaient une vingtaine d'ouvriers. Vers 1875, on y trouvait encore les entreprises de Benjamin Doré, Bontemps, Pierre Roulet, Alexandre Héreau et Honoré Vivier.

L'unique et dernier tuilier-briquetier de La Pionnière, M. Roulet, qui était en même temps exploitant agricole, y continuait encore, en 1950, une tradition familiale vieille de plus d'un siècle.

La ferme de la Pionnière est maintenant une ferme maraîchère bio. Pauline LEPINE et Benoît PERILLAT y cultivent des fruits, des légumes et des plantes aromatiques sur environ deux hectares et proposent des paniers diversifiés.



Les anciens fours de potiers.



Le vieux séchoir reconverti en hangar agricole.



Benoît PERILLAT présente la maison de maître.



Pauline LEPINE qui nous vendra ses produits "bio".



Sous la charpente, une rangée de boullins.



La maison de maître de La Pionnière.



Du producteur au consommateur, Pauline et Benoît cultivent et vendent des légumes "bio".

Le château de La Roche-Faton.



Au château de La Roche-Faton, nous sommes reçus par Mme Du DRESNAY et son fils, Arnaud Du DRESNAY.



M. Gérard CAILLEAUD.



M. Arnaud Du DRESNAY.



M. Claude SAPKAS-KELLER et Mme Du DRESNAY.

Le château de la Roche-Faton est élevé à l'emplacement d'un château plus ancien du XII^e siècle, qui a brûlé au début du XV^e siècle lors des conflits opposant les Armagnac et les Bourguignons. On doit à Mathurin Pidoux la reconstruction de l'ancienne forteresse médiévale à partir de 1544. L'édifice comporte trois corps de bâtiments, flanqués de tours rondes qui s'ordonnent autour d'une cour fermée. A l'est et au sud se trouvent le corps de logis des XV^e et XVI^e siècles ainsi que le pavillon d'entrée fortifié du XV^e siècle et sa poterne. Au nord et au sud sont situées les deux ailes de communs, construites au XVII^e siècle à l'emplacement des anciens murs de fortifications dont il ne subsiste que deux tours. L'ensemble était entouré de douves dont il ne reste qu'une pièce d'eau en avant de l'esplanade est. L'intérieur conserve des cheminées des XV^e et XVIII^e siècles, ainsi qu'un décor stucqué dans le grand salon XVIII^e. La tour d'angle intérieure du pavillon d'entrée conserve un escalier en vis du XV^e siècle. Un parc paysager à l'anglaise s'étend vers le nord et l'est.





De la cour du château, nous avons vue sur la chapelle et la métairie.

La Forge à Fer.

En 1574, Jean de la Porte est propriétaire du château de la Meilleraye. N'ayant pas de descendant, c'est son neveu Charles de la Porte II qui hérite du château. Charles II est le petit cousin du cardinal de Richelieu, évêque de Luçon. Sous la pression du cardinal, Charles II le protestant se convertit au catholicisme. Il obtient alors en 1632 la lieutenance, puis la gouvernance de la Bretagne en 1643. En 1663, le fief de Charles II est érigé en duché-pairie par Louis XIV, c'est-à-dire en duché appartenant à des pairs dévolus à la Couronne.



Le site de la Forge à fer.

En 1645, Charles II entreprend la construction d'une chaussée de dix-neuf pieds sur le Thouet pour donner naissance à une forge à fer située idéalement à proximité de la forêt d'Autun pour son charbon de bois et de La Ferrière pour ses roches ferreuses. En 1660, la chaussée est rehaussée jusqu'à sept mètres, la puissance de la forge passe à deux cents chevaux avec une retenue d'eau qui s'étale sur 1,8 km. Pour répondre aux besoins de la forge, il faut exploiter annuellement 1540 ha de forêt soit plus de vingt mille stères de bois pour la fabrication du charbon. Suivant les périodes, la forge emploie de quatre vingt à cent vingt personnes réparties ainsi : trente mineurs, vingt cinq bûcherons et charbonniers, trente muletiers, quinze forgerons marteleurs et un maître de forge. Cependant, chaque année, le manque de bois fait que la forge ne fonctionne que trois ou quatre mois par an ; la production de fonte, de la fin du XVII^e au début du XIX^e siècle, est comprise entre quatre et cent vingt tonnes par an.

Quant à la forge d'affinerie, elle est composée de trois bas foyers surmontés chacun d'une grande cheminée et alimentés en air par deux soufflets actionnés par une roue hydraulique dont le débit du Thouet n'autorise un fonctionnement que de huit à neuf mois l'an. La production de fer, de cinquante à quatre-vingt tonnes, est utilisée dans la confection d'outils agricoles, de socs de charrue, de bandes de fer, de clous...

A la fin du XVII^e siècle, un premier logement de maître de forge est construit, puis un second vers 1770. En 1776, le Comte d'Artois devient propriétaire. En 1792, la Révolution passant par là, la forge devient bien national. Elle est réquisitionnée pour les guerres de Vendée afin de fournir entre autre, des boulets pour les troupes de Parthenay et Bressuire. En 1803, Clément Médard Arthuys de Villement achète la forge pour la revendre en 1818 à César Auguste Brière de Montaudin.



Vers 1820, une soufflerie à piston remplace les soufflets en bois ; la forge se modernise. Dans un même temps, des logements sont construits pour les quatre vingt ouvriers qui y travaillent. En 1844, la forge est à nouveau vendue et va fonctionner jusqu'en 1846. C'est pendant cette période que sont fabriqués les bancs de l'église, seuls témoins à La Peyratte de cette activité.



En 1860, M. Supervielle installe un moulin à blé qui va fonctionner jusqu'en 1920, puis le moulin est racheté par la municipalité de La Peyratte. En 1942, un industriel de Limoges le réhabilite pour ouvrir un restaurant, devenu depuis quelques années un restaurant gastronomique réputé dans toute la région

Documentation : Ce texte est élaboré ou reproduit (description) d'après un texte du service de l'inventaire de la région Poitou- Région Poitou-Charentes inventaire général du patrimoine culturel.



Et, pour respecter la tradition, nous partageons une excellente brioche et le verre de l'amitié à la fin de cette intéressante découverte de La Peyratte.

Textes : Auteur : Gérard Cailleaud
 Photos : Gérard Cailleaud
 Photographies : Régis Bernet, sauf mention.